

AGORA, CITÉ INTERNATIONALE DE LA DANSE

UN LIEU DE CRÉATION UNIQUE EN EUROPE PORTÉ PAR L'AGGLO

Montpellier Agglomération rénove et agrandit l'ancien Couvent des Ursulines pour y installer l'Agora - Cité internationale de la Danse, lieu de répétition, mais aussi de résidence et de programmation. Un lieu de création internationale unique en Europe. Visite du chantier en cours.

Bien visible depuis le boulevard Louis Blanc, le chantier d'extension et de rénovation de l'Agora de la Danse a commencé au mois de mai par la démolition et le gros œuvre. Il y a fort à faire : des murs et des planchers entiers sont détruits pour libérer de grands volumes. Les derniers espaces clos de l'ancien couvent du 17^e siècle, qui servit aussi de prison et de caserne, s'ouvrent à la lumière et au monde. Des façades entières, noircies par le temps, vont être restaurées et retrouver leur clarté. À partir du mois d'août, les scènes, planchers et gradins seront montés, avant de laisser place au second œuvre et aux finitions, de décembre 2009 à avril 2010. La Cité internationale de la Danse sera terminée en juin 2010, pour la 30^e édition du Festival Montpellier Danse. Montpellier Agglomération a confié la maîtrise d'œuvre de cet important chantier à l'architecte Fedrico Russo (DAEDALUS), associé au scénographe Henri Rou-

vières (ARSCENE) et à l'architecte acousticien Gui Jourdan, avec pour mission d'achever la rénovation du magnifique Couvent des Ursulines, sauvé de la destruction par Georges Frêche en 1981.

Augmenter la surface de 3 500 m²

Devenu un haut lieu de la création de danse contemporaine, il abrite aujourd'hui le Centre Chorégraphique National Montpellier Languedoc-Roussillon (CCNM), dirigé par Mathilde Monnier, et les bureaux de Montpellier Danse, sur 5 000 m². Cette nouvelle phase de travaux, la dernière, permettra d'augmenter la surface de 3 500 m² et fera de l'Agora de la Danse un lieu d'échanges et de création de niveau international, avec des conditions de travail idéales pour les professionnels. Le public sera également choyé avec un nouvel espace d'accueil de 230m² où seront programmés divers événements culturels : lectures, débats, expositions... ♦

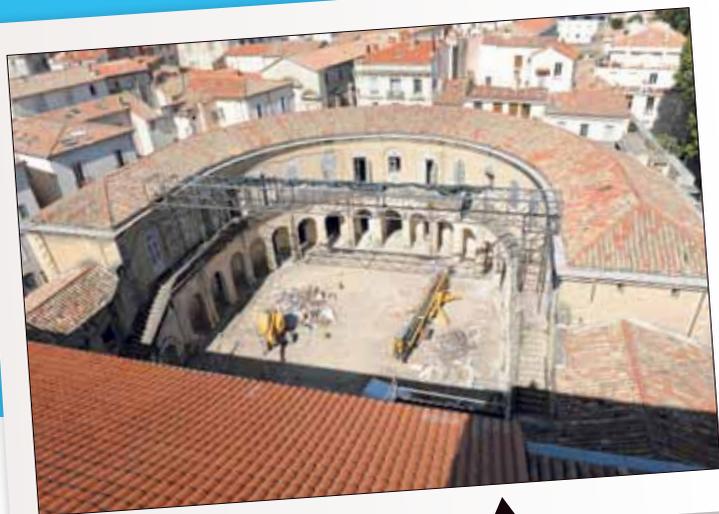
INVESTISSEMENTS

11,5
MILLIONS D'€

c'est le coût TTC des travaux de rénovation et d'extension de l'Agora de la Danse

Financement :

Montpellier Agglomération : 7,4 M€ 65%
Région Languedoc-Roussillon : 2,3M€ 20%
État : 1,8M€ 15%



LA ROTONDE : 600 PLACES EN PLEIN AIR

Cet espace dédié aux spectacles en plein air pourra accueillir 600 personnes dans la nouvelle tribune et sera entièrement accessible aux personnes handicapées. Les façades intérieures et extérieures, ainsi que le parvis, seront restaurées. Dès l'été 2010, la Rotonde pourra de nouveau accueillir des spectacles de Montpellier Danse. Les artistes s'y produiront dans des conditions améliorées, grâce aux 9 loges et 2 vestiaires aménagés au rez-de-chaussée de l'aile centrale.

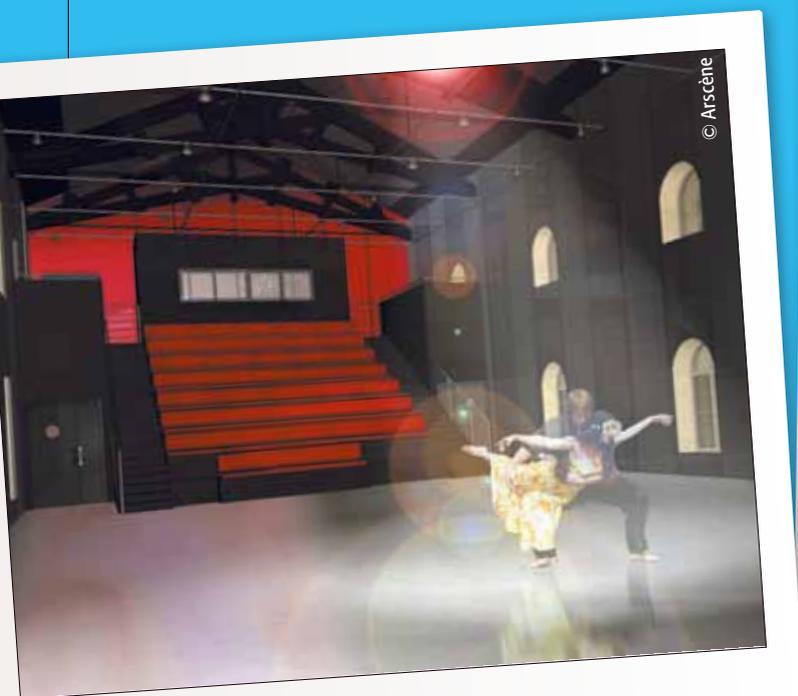


DEUX NOUVEAUX STUDIOS DE RÉPÉTITION

Des planchers et des murs sont détruits pour doubler la hauteur sous plafond des studios de répétition et laisser entrer la lumière. Deux nouveaux studios seront construits : l'un de 300m² avec des gradins pour 100 personnes, dans une aile du couvent, l'autre de 205m², dans la chapelle (photo). Au final, avec les deux studios déjà existants, le Centre Chorégraphique disposera de 4 studios.



La Rotonde restaurée accueillera 600 spectateurs pour des spectacles en plein air.



© Aiscène



DES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC

Montpellier Agglomération a souhaité faire de la Cité internationale de la Danse un lieu de création, mais aussi de rencontre avec le public. Le plus grand des studios de répétition est équipé de 100 places en gradin, pour des présentations de spectacles en cours ou des démonstrations. Une originalité dans l'esprit de l'Agora.

DES RÉSIDENCES POUR DES ARTISTES VENUS DU MONDE ENTIER

La cour des Ursulines est coupée en deux pendant les travaux. À gauche de la palissade sur cette photo, le Centre Chorégraphique National Montpellier Languedoc-Roussillon (CCNM) de Mathilde Monnier et les bureaux de Montpellier Danse, où l'on continue de danser et de travailler. À droite, la dernière aile à rénover. Côté Louis Blanc, les étages supérieurs abriteront sur 220 m² six hébergements pour des artistes en résidence venus du monde entier. Les meilleurs danseurs et chorégraphes pourront s'y installer le temps d'une création originale, pour le plus grand bonheur du public de Montpellier Danse.